

PARCOURS DÉMOCRATIE, TOLÉRANCE ET LIBERTÉS

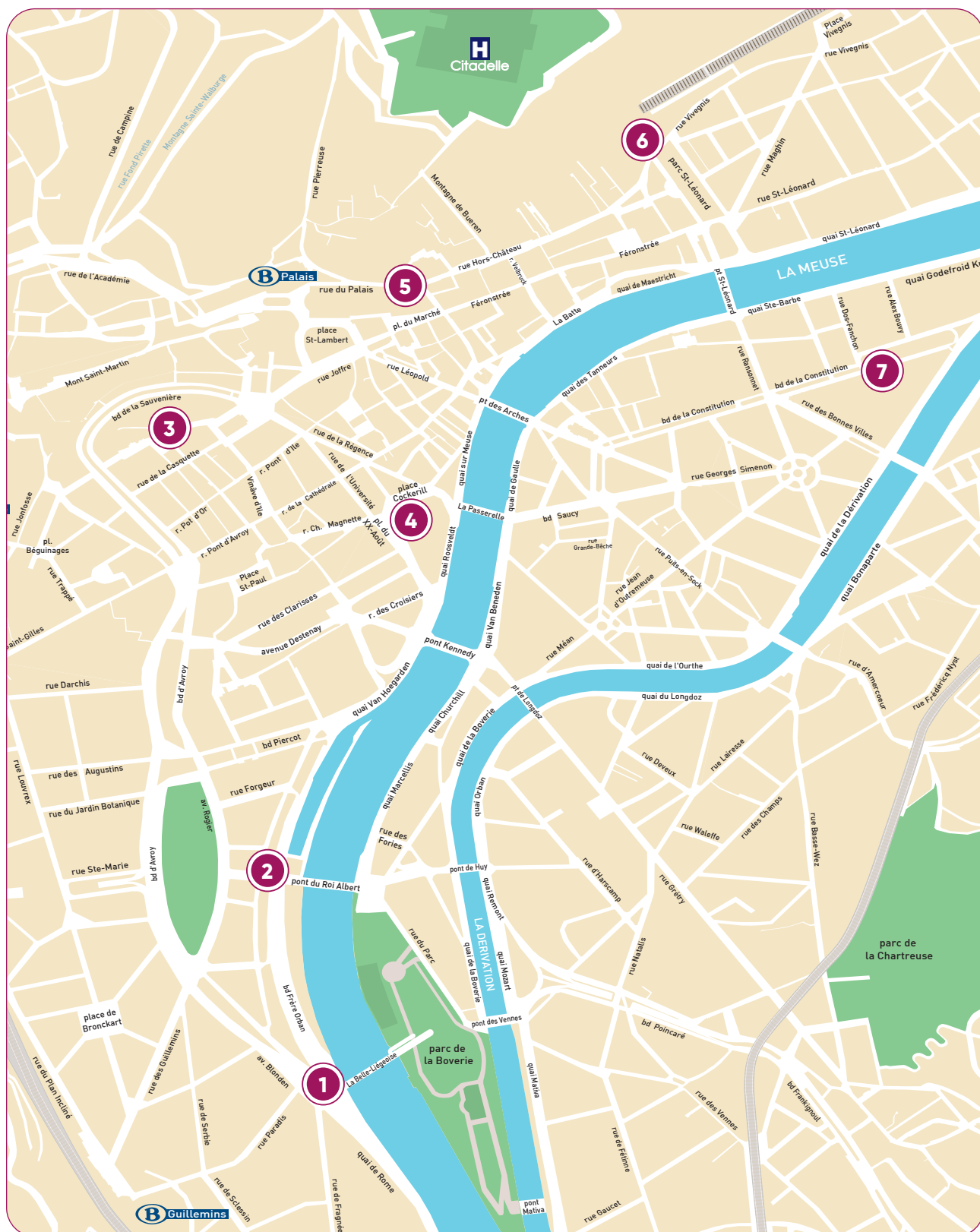


UN CIRCUIT THÉMATIQUE PARCOURANT 7 LIEUX SYMBOLIQUES DU CENTRE-VILLE DE LIÈGE

Partez sur les traces des valeurs citoyennes de tolérance,
de liberté et de paix constituant les piliers de la Démocratie !

Une activité pédagogique dans l'espace public à la découverte
des lieux mémoriels et sites remarquables de la Cité ardente





1 ÉGALITÉ FEMMES ET HOMMES

Passerelle « La Belle Liégeoise »

2 OPPOSITION AU NAZISME

Monument National de la Résistance

3 LUTTE CONTRE LE RACISME

Cité Miroir

4 DROITS HUMAINS UNIVERSELS

Université de Liège

5 VILLES ET DÉMOCRATIE

Hôtel de Ville

6 ART POUR LA PAIX

Mur des Libertés

7 LA CONSTITUTION BELGE

B3, Centre de Ressources et Créativité

PRÉALABLE

Outre **la sensibilisation à la démocratie et la valorisation de l'idéal de tolérance**, cette activité vise aussi à permettre à tous de s'impliquer dans la lutte contre la polarisation et l'extrémisme violent sur le thème conducteur : « Construire des ponts entre les humains contre les murs de l'intolérance ! ».

Ce parcours thématique urbain traverse plusieurs siècles d'histoire à Liège sur **des sites symboliques qui évoquent l'égalité et la solidarité**, tout en se combinant à des lieux qui valorisent l'intégration, le développement intellectuel, le rassemblement démocratique ou la création artistique.

Le projet s'inscrit dans une volonté de bâtir **une société ouverte et tolérante, une société démocratique empreinte de justice sociale et qui préserve les libertés publiques**.

Si le passé est là pour nous éclairer, notre action d'aujourd'hui doit se tourner vers le futur.

Construire des ponts plutôt que des murs ... c'est relier les humains et les cultures dans un monde en mutation. C'est développer collectivement la tolérance pour **bâtir un vivre-ensemble dans le respect de l'autre**. C'est établir un véritable dialogue en s'écarterant des préjugés ou des discours d'exclusion. La paix et **la cohésion sociale** sont précieuses, et nécessaires au développement humain et économique d'un pays ou d'une région sur la route de la modernité.

Se rencontrer pour se connaître, s'apprécier et peut-être s'aimer, c'est un chemin pour **bâtir un avenir de paix**, pour préserver nos sociétés des systèmes totalitaires ou des destructions de la guerre.

EXPLICATION

Ce circuit urbain de 6 km à parcourir seul ou en groupe peut s'accomplir en 2h30 à pied (ou 1h avec le tram !). Le parcours a été conçu à l'attention des écoles, des maisons de jeunes, ainsi que des citoyens ou visiteurs avec l'objectif de **susciter la réflexion et nourrir le dialogue** tout en découvrant Liège à travers son histoire, sa culture et son architecture.

Chacun des **7 sites** se trouve à proximité d'une institution publique à dimension culturelle à visiter, dite « **RELAIS CULTURE** », et un lieu mémoriel complémentaire, dit « **EXTRA !** », en lien avec la thématique.

Le **dépliant** papier fournit des repères et une information de base permettant à chacun de réaliser l'activité de façon autonome ou à un animateur de piloter un groupe.

Cette **brochure** apporte une information de culture générale sur les sites du parcours pour plonger en profondeur dans les différentes thématiques abordées. Idéal pour les plus curieux qui ont soif d'apprendre !

Il est possible d'organiser une visite guidée avec de jeunes liégeois du projet Young Cities (sur rendez-vous uniquement).

CONTEXTE DE RÉALISATION

Ce parcours pédagogique dans l'espace public à Liège est conçu et réalisé en partenariat par les services « Lutte contre les radicalismes violents » et « Fan Coaching » du Plan de Prévention des insécurités urbaines de la Ville de Liège.

Partant d'une demande des secteurs scolaires et jeunesse exprimée lors de la concertation prévention à la Ville (CSIL-R) pilotée par le Bourgmestre, les **thématiques** ont été choisies sous la guidance de nos partenaires liégeois en prévention du radicalisme : Université, Cité-Miroir, Cripel, Police, CPAS, ainsi que nationaux (SPF Intérieur) et internationaux tels que Forum européen pour la sécurité urbaine et Strong Cities Network. Nous remercions vivement ces experts pour leur précieux apport intellectuel.

Les différents **lieux** sélectionnés sont issus d'un sondage mené auprès des Liégeois.es sur les endroits symbolisant la tolérance dans la Cité ardente lors de la campagne #liégitude menée par le Plan de prévention avec l'équipe Stratégie et Développement de la Ville.

Le **concept de base**, ainsi que les thématiques choisies et lieux sélectionnés, ont fait l'objet d'une validation par le Collège communal.

À noter que l'activité initiale fut suggérée par Sophie, animatrice de la Ville du projet « Démocratie acquise ou en sursis ? » (avec les élèves de l'Athénée Waha), et fut inspirée par le parcours « Citoyen » du Mnema coordonné par N. Kurevic.

En parallèle, Amélia, Ali, Chloé, Dorian, Franck, Gayané, Halima, Marta, Martin, Oumayma et Sargis, les jeunes Liégeois.es du programme Young Cities (SCN) ont imaginé une exposition publique à Liège. Après des activités pédagogiques à Berlin et Mechelen encadrées par les travailleurs sociaux Salomon, David, Toni avec l'expert Yves Rogister, les jeunes souhaitent un projet ancré dans la réalité personnelle du citoyen, où chacun pourrait se promener, réfléchir, parler de la démocratie et de la tolérance ... en toutes libertés !

Ce réseau de bonne volonté et de concentration d'intelligence collective, après une longue maturation, a abouti au « Parcours Démocratie, Tolérance et Libertés » !

UNE MÉTHODE...

Le projet s'appuie sur une méthode d'**immersion dans des « lieux de mémoire collective »** de l'histoire liégeoise s'inscrivant dans l'histoire européenne et mondiale en complément d'un cadrage thématique.

Stimuler la réflexion et éveiller l'esprit critique en sensibilisant à la dualité humaine par des visites didactiques dans des lieux qui exposent la destruction collective ou la division arbitraire contrastant avec des visites dans des lieux de construction orientés vers la modernité et l'ouverture intellectuelle.

Les émotions émanant de la mise en situation facilitent la démarche l'apprentissage d'une connaissance sur des événements historiques à dimension politique et, par une ouverture vers la modernité, visent à susciter **une inspiration pour la mise en œuvre de projets constructifs**.

Conscientiser est le premier pas vers l'action !

EGALITÉ FEMMES ET HOMMES

Passerelle « La Belle Liégeoise » / Tram : Petit Paradis



La passerelle **La Belle Liégeoise** inaugurée en mai 2016 enjambe la Meuse pour relier le quartier de la **gare des Guillemins** (Calatrava, 2009) au parc de la Boverie où se trouve la Tour cybernétique (sculpture de Nicolas Schöffer, 1961) et le Musée La Boverie (rénové en 2016 par l'architecte Rudy Ricciotti connu notamment pour le MUCEM à Marseille).

La passerelle cyclo-pédestre fait face à la **Tour Paradis** (immeuble le plus haut de Wallonie, 136 m.) et aboutit aux nouveaux **Quais de Meuse** imaginés par le paysagiste français Michel Corajoud (connu notamment pour l'aménagement des quais de la Garonne à Bordeaux).

Son nom « La Belle Liégeoise » rend hommage à la féministe Anne-Josèphe Terwagne dite « Théroigne de Méricourt » (les autres noms évoqués par le conseil communal furent passerelle des Libertés ou passerelle Nelson Mandela).

****ANECDOTE** = lors de la 2^e Guerre mondiale, à la Libération les militaires Américains ont installé un pont flottant à cet endroit afin de ravitailler les alliés situés en rive droite (les soldats allemands ayant dynamité les ponts de Liège avant leur retraite).*

RELAIS CULTURE

Musée La Boverie installé sur le site de l'Exposition universelle de 1905 dans le parc de la Boverie, accueille les collections du Musée des Beaux-Arts de Liège.

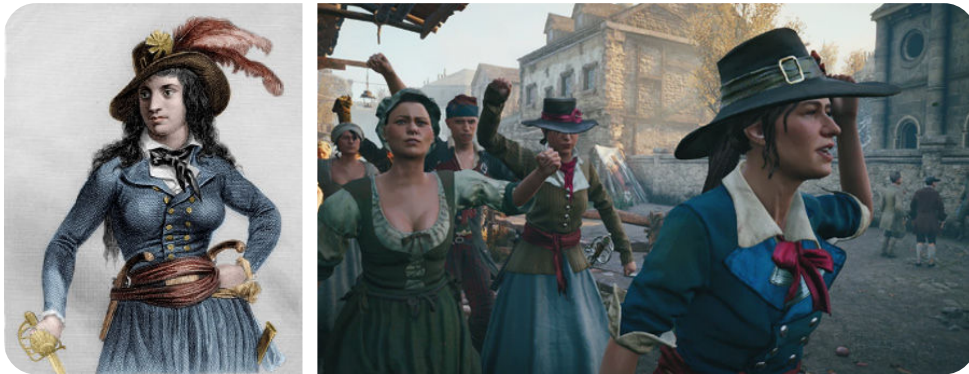
EXTRA !

Mémorial interallié (1,6 km - 10 min à pied jusque la Gare Calatrava, puis bus 20 arrêt Batty 5 min)

En commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, Liège est choisie par la Fédération interalliée des anciens combattants (FIDAC) en tant que première ville à s'être opposée efficacement aux envahisseurs en 1914, comme lieu d'édification d'un monument des « Nations alliées ».

« LA BELLE LIEGEOISE »

ANNE-JOSÈPHE TERWAGNE, dite Théroigne de Méricourt (1762-1817)



Anne-Josèphe Terwagne est l'une des **premières féministes françaises de la période révolutionnaire** avec Olympe de Gouges (qui fut guillotinée) et Claire Lacombe (qui fut internée).

Née à Marcourt-sur-Ourthe (**ancienne Principauté de Liège**) et issue d'une famille de paysans aisés à Xhoris, elle passa son enfance dans un désert culturel rêvant de changer de condition en développant son don naturel pour la musique. Elle mène quelque temps une vie d'artiste bohème entre Londres, Paris et Rome où elle connaît plusieurs relations amoureuses. En cette fin de 18^e siècle, la jeune Liégeoise était une femme libérée, émancipée et en avance sur son temps.

Attirée par les promesses d'une extension des libertés individuelles et l'idéal d'une plus grande égalité des droits, Anne-Josèphe se rend à Paris au printemps 1789 où durant la Révolution elle assiste aux États généraux à Versailles, notamment à l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Parmi une assemblée essentiellement masculine, elle prend la parole dans les débats et réclame le droit de vote pour les femmes. Engagée dans le combat en faveur de la liberté, elle suit chaque jour les travaux de l'Assemblée, ouvre un salon intellectuel et fonde une société patriotique.

Son audace attise la légende d'une meneuse exaltée. L'historien Michelet la qualifie « d'impétueuse, charmante et terrible » et Lamartine de « Jeanne d'Arc impure de la place publique ». **À Paris on la surnomme la « belle Liégeoise »** car sa beauté fait tourner bien des têtes et selon ses contemporains, elle a « un minois et un air mutin lui allant à merveille ».

Par contre, les royalistes et catholiques lui font une réputation de « tigresse dépravée ». Plus elle apparaît comme **une icône féminine de la Révolution**, plus elle devient la cible de la presse conservatrice qui fait d'elle une libertine immorale. Poursuivie par le tribunal pour un crime qu'elle n'a pas commis, elle retourne à Liège où elle est enlevée par des aristocrates en exil qui la livrent à la justice autrichienne. Innocentée par la suite, Anne-Josèphe sera libérée.

De retour à Paris, elle reprend son **combat pour l'égalité des femmes** en réclamant l'égalité civile et parcourt les quartiers populaires pour haranguer les foules. Surnommée l'« Amazone de la liberté », son discours resté célèbre (discours des Minimes) appelle « les femmes à montrer aux hommes que nous ne leur sommes inférieures ni en vertus ni en courage ». Sa nouvelle gloire est cependant éphémère et ses positions tranchées lui attirent de solides inimitiés politiques dans son propre camp.

La Révolution française n'est cependant pas une révolution féministe et aboutira à une nouvelle république bourgeoise et toujours patriarcale. À l'Assemblée nationale en 1793, elle est agressée par des « citoyennes républicaines » qui, ne supportant pas son féminisme, la dénudent et l'humilient en public avec violence. Elle ne se remettra jamais de cette expérience dégradante et **déçue par l'effondrement de son idéal révolutionnaire, elle sombre rapidement dans une mélancolie profonde et sera déclarée folle**. Paradoxalement, son aliénation lui évitera la guillotine et elle sera internée à l'hôpital de la Salpêtrière où elle meurt en 1817.

***ÉCLAIRAGE :**

La psychanalyste Élisabeth Roudinesco exposa en 1989 les liens entre les débuts du féminisme, la naissance de l'asile moderne et les fantasmes masculins, en réhabilitant Anne-Josèphe qui selon elle **n'était pas folle, mais plutôt en grande détresse morale**. Contredisant certains historiens (souvent) de sexe masculin que son destin tragique a fasciné et qui, sous-entendant que l'émancipation pousse les femmes au délire, ont imaginé une légende noire sur fond de misogynie.

***INFO :**

En tant qu'**une des premières féministes de l'histoire**, sa vie inspira Charles Baudelaire dans les Fleurs du Mal (poème Sisina), Sarah Bernhardt lui prêta sa voix au théâtre et un opéra lui sera consacré (De Boek 1902).

Plus récemment, elle apparaît en tant que personnage dans le jeu vidéo « Assassin's Creed Unity » en 2014. Selon plusieurs sources le peintre romantique Eugène Delacroix se serait inspiré de Anne-Josèphe Terwagne comme modèle pour son tableau « La Liberté guidant le peuple. »



***Anecdote :** Le nom Théroigne « de Méricourt » aurait été inventé dans un esprit sarcastique par la presse royaliste formant une allitération avec son village natal Marcourt.

Références :

- Universalis : Anne Josephe Theroigne de Mericourt
- Histoires de Belgique : la première Marianne française était une belle liégeoise
- Un roman consacre Theroigne de Mericourt
- Mademoiselle Theroigne 1762-1817 Amazone de la liberté
- Theroigne de Mericourt - Une révolutionnaire féministe méconnue
- « Théroigne de Méricourt - Une femme mélancolique sous la Révolution », Élisabeth Roudinesco, 1989

« ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES »



LA CHARTE « ÉGALITÉ FEMME-HOMME » (2001)

« Le Conseil communal de la Ville de Liège, acquis au principe de l'égalité entre les femmes et les hommes : Considère qu'une participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision passe par une représentation paritaire dans tous les secteurs. S'engage à intégrer la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques, de la conception à la réalisation. S'engage à éliminer toute forme de discrimination en recourant à des structures et instruments adaptés, en adoptant une stratégie intégrée et globale pour promouvoir la participation équilibrée entre des femmes et des hommes. S'engage à sensibiliser l'opinion publique en diffusant une image des femmes et des hommes qui sort des stéréotypes discriminatoires. S'engage à préparer un plan communal d'actions pour l'égalité des femmes et des hommes qui vivent à Liège. »

La Commission Communale Consultative « Femmes et Ville » constitue un espace de concertation permanent entre la Ville et les associations actives dans la promotion de l'égalité femme-homme.

En 2019, la Ville de Liège signe la « **Charte européenne pour l'Égalité des Femmes et des Hommes dans la vie locale** » du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE).

Références : [Charte UE Égalité](#)



***Explications :**

Égalité des genres et droits des femmes = La concrétisation de l'**égalité des genres et des droits des femmes** représente la participation égale des femmes dans tous les secteurs de la société, la lutte contre la violence sexiste à l'égard des femmes, ainsi que la promotion des droits sexuels et reproductifs.

L'UE a élaboré une **déclaration contre toutes les formes de discrimination** à l'encontre des femmes, ratifiée par la Belgique, confirmant son engagement à promouvoir l'égalité des genres ainsi que les droits des femmes.

Les Nations Unies ont créé des instruments spécifiques pour concrétiser les droits fondamentaux des femmes comme la **Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** ([CEDAW](#)).

Violence à l'égard des femmes : La violence à l'égard des femmes et des filles reste **l'une des violations des droits humains les plus répandues dans le monde**, générant souvent un sentiment de honte et une peur de la stigmatisation, dans un climat d'impunité (notamment les violences sexuelles en situations de guerre touchent principalement les femmes). La Belgique a ratifié la Convention sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique du Conseil de l'Europe et soutient le programme « Femmes, paix, sécurité » du Conseil de sécurité des Nations Unies.

À Liège, le service **SECCO du Plan Prévention** de la Ville travaille sur les violences dans les relations afin de prévenir, détecter et limiter ces violences. Il réalise également des sensibilisations spécifiques afin d'agir auprès des personnes plus vulnérables et des groupes vivant des situations à risque.

Une sélection de dates historiques...

- En 1880, la première université belge ouvre ses portes aux femmes (Université Libre de Bruxelles). NB : 60% des diplômés en 2018-2019 étaient des diplômées !
- 10 mars 1900, les femmes mariées sont autorisées à toucher leur salaire sans le consentement de leur mari (s'il ne dépassait pas 3.000 francs belges par an).
- 27 mars 1948, les femmes sont autorisées à voter aux élections législatives et votent pour la première fois pour la Chambre et le Sénat le 26 juin 1949. NB : le 15 avril 1920 certaines femmes obtiennent le droit de voter aux élections communales.
- 30 avril 1958, la notion de puissance maritale est abolie. L'article prévoyant l'obéissance de la femme à son mari est abrogé. La femme mariée reste cependant assimilée à une « mineure ».
- 27 juillet 1965, Marguerite De Riemaeker-Legot devient la première femme ministre en Belgique.
- 16 février 1966, 3.000 ouvrières de la fabrique d'armes Herstal arrêtent de travailler réclamant une augmentation salariale et l'application du principe « À travail égal, salaire égal » décidé dans le Traité de Rome en 1957. Cette grève fait des émules dans différentes usines du pays et change profondément les inégalités liées aux barèmes des postes féminins, ainsi qu'aux conditions d'hygiène et de travail des femmes.
- 17 juillet 1969, les employeurs n'ont plus le droit de licencier une femme pour cause de grossesse.
- 19 juillet 1973, la vente de pilules contraceptives est autorisée en Belgique.
- 4 juillet 1989, la loi élargit la définition du viol aux rapports sexuels non consentis entre époux et interdit ainsi le viol conjugal. Elle supprime donc la notion de « devoir conjugal » selon laquelle les époux se devaient des relations sexuelles entre eux.

- 10 janvier 1990, l'assurance maternité est instaurée.
- 3 avril 1990, l'avortement est partiellement dépénalisé améliorant des conditions dans lesquelles se pratiquent l'interruption volontaire de grossesse. NB : en 2018, une nouvelle loi est adoptée qui élargit ces conditions spécifiques mais l'avortement n'est toutefois pas entièrement dépénalisé car plusieurs conditions infantilisantes et restreignant le droit à disposer de son corps persistent.
- 21 juin 1993, un décret belge est promulgué visant à féminiser les noms de métier, fonction, grade et titre. Il faut attendre 2019, pour une avancée similaire à l'Académie Française.
- 10 mai 2007, la loi genre est adoptée en Belgique afin de lutter contre les discriminations entre les femmes et les hommes en interdisant toute forme de discrimination fondée sur le sexe, la grossesse, l'accouchement, l'allaitement, les responsabilités familiales, le changement de sexe, l'identité et l'expression de genre.
- 1^{er} juin 2014, les parents peuvent choisir le nom de famille de leurs enfants : nom de la mère, du père, co-parent·e ou des deux.
- 21 mars 2022, une loi modifie le Code pénal sexuel en mettant au centre la notion de consentement, cette loi permet une certaine avancée dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- 1^{er} octobre 2022 Anne-Sophie Nyssen, psychologue, est élue la première Rectrice de l'Université de Liège.

Références :

- [Institut pour l'égalité des femmes et des hommes](#)
- Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Conseil de l'Europe / coe gender equality
- Ces huit personnalités de Liège qui ont fait avancer les droits des femmes

MONUMENT NATIONAL À LA RÉSISTANCE

Parc d'Avroy / Tram : Blonden - Charlemagne



Habituellement, les monuments commémoratifs à caractère national sont édifiés dans la capitale d'un pays. Cependant, c'est à **Liège** qu'est installé le **monument national à la résistance** car la Cité Ardente avait été durant le conflit un centre important de l'opposition à l'occupation nazie.

Le monument a été inauguré le 8 mai 1955 (architecte Paul Etienne et sculpteur Louis Dupont). Deux sculptures symbolisent la **résistance armée** (deux hommes dont l'un tient une mitraillette) et la **résistance intellectuelle** (un homme et une femme). En son centre une urne reliquaire en bronze contenant les cendres de résistants inconnus néerlandophones recueillies au camp de Flossenbourg. Les armes des provinces belges sont gravées dans le socle de pierre.

Plusieurs formes de résistance sont symbolisées sur le reliquaire : la presse clandestine (un flambeau), le renseignement (une femme portant un message codé en morse) et la résistance armée (un résistant en arme tandis qu'un autre prépare un sabotage). À l'une des extrémités de l'esplanade, on aperçoit une stèle en bronze identique à celle de *L'Enclos des fusillés* de la Citadelle.

Référence : [Land of memory UE - Liège, ville résistante](#)

Pour perpétuer le devoir de mémoire, une cérémonie de **Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale** et la Libération des Camps nazis en Europe est organisée chaque 8 mai au Monument National à la Résistance de Liège où le Bourgmestre et le Gouverneur accueillent les représentants de SM le Roi et du gouvernement.



Le 8 mai 1945, l'Allemagne signait officiellement sa reddition à Reims mettant fin à la Deuxième Guerre mondiale.



Participation Young Cities (SCN) à la cérémonie du 8 mai.

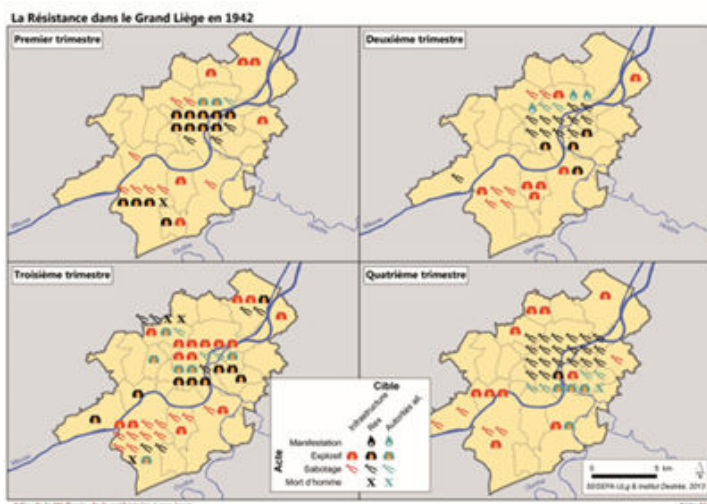
RELAIS CULTURE

OPRL (Orchestre philharmonique royal de Liège) : salle de concerts de musique classique fondée en 1887 par le Conservatoire (établissement d'enseignement supérieur de musique et art dramatique).

EXTRA !

Trinkhall museum - CREAHM collection d'œuvres d'art réalisées en contexte d'atelier par des artistes en situation de handicap mental, de déficience cognitive ou de grande fragilité psycho-sociale.

« OPPOSITION AU NAZISME »



Lors de la WW2, dans les pays occupés par les forces militaires de l'Axe, des milliers de femmes et hommes se sont engagés dans la résistance au risque de leur vie, par la lutte armée ou par le soutien logistique. Leur rôle sera jugé prépondérant en Belgique, Danemark, France, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, ...

Sur le territoire du Grand Liège, 250 actes de résistance ont été enregistrés entre 1941 et 1943.

Partout et toujours face aux dictatures et à l'oppression, des femmes et des hommes ont choisi de « rester debout plutôt que de vivre à genoux » en maintenant leur dignité et défendant leur intégrité !

FIGURES EMBLÉMATIQUES DE LA RÉSISTANCE AU NAZISME



À Liège, se sont illustrés parmi bien d'autres, l'« Armée Secrète » et le réseau « Clarence » fondé par **Walthère Dewé** (ingénieur à la RTT et habitant du Thier-à-Liège) qu'il étendra à toute la Belgique francophone et comptera jusqu'à 1547 membres dont beaucoup, comme lui, payèrent de leur vie ce combat pour la Liberté.



Figure phare de la Résistance dans l'hexagone lors de la Seconde Guerre mondiale, **Jean Moulin** est le plus jeune préfet de France en 1937. Il s'opposa à l'occupant allemand dès 1940 et créa, sous l'égide du général de Gaulle, le Conseil National de la Résistance. Torturé par la Gestapo, il meurt le 8 juillet 1943 dans le train qui le conduit en Allemagne.



Notons qu'en Allemagne aussi, la résistance mobilise des centaines de personnes au cœur de l'Etat nazi : les communistes de l'« Orchestre Rouge » à Berlin, les étudiants chrétiens de la « Rose Blanche » avec **Sophie Scholl** à Munich ou les intellectuels aristocrates du « Cercle de Kreisau », tous précédés par Georg Esler, un militant pacifiste qui tenta d'éliminer le dictateur Hitler en 1939 (v. musée de la Résistance Berlin).

***Ceci n'est pas une anecdote**

*La « **collaboration** » : à Liège, 823 juifs furent déportés, souvent avec la complicité des autorités locales dont la commune. La majorité ne revint jamais des camps.*

NB : la soumission à l'autorité (décrite par le psychologue Milgram), elle aussi est universelle, même si elle est porteuse de projets inhumains !



***Explications :**

NAZISME, abréviation de « national-socialisme » (en allemand *Nationalsozialismus*) par opposition au socialisme international d'inspiration marxiste. L'idéologie politique du NSDAP (Parti national-socialiste des travailleurs allemands), parti politique d'extrême droite fondé en Allemagne et dirigé par Adolf Hitler, théorise une hiérarchie au sein de l'espèce humaine divisée en « races », au sommet desquelles se trouve la « race supérieure » tandis que d'autres forment la classe des « sous-hommes » (*Untermenschen*).

Référence : [Nazi, définition](#)

Les camps de concentration nazis : entre 1933 et 1945, l'Allemagne nazie aidée par ses alliés de l'Axe (Italie fasciste, Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Slovaquie, France de Vichy, Croatie, Serbie) met en place plus de 44 000 camps et autres lieux d'incarcération (notamment des ghettos) à des fins de travail forcé, de détention et de meurtre de masse. Le Troisième Reich utilise les camps de concentration (Konzentrationslager) comme Dachau ou Buchenwald pour terroriser les opposants politiques au régime, pour y interner les Juifs, les Tziganes, les francs-maçons, les homosexuels et les « éléments asociaux ». Dans le cadre de la « solution finale » sont créés, à partir de 1941 (conférence de Wansee) six centres d'extermination (Auschwitz, etc.) avec l'objectif de destruction des Juifs d'Europe.

Référence : [Les camps nazis](#)

FASCISME : mouvement politique autoritaire, nationaliste et anticomuniste, né en Italie de la crise qui a suivi la première guerre mondiale et mis en place par Benito Mussolini de 1922 à 1945. Par extension, tout mouvement politique s'appuyant sur un pouvoir fort, l'exaltation du sentiment nationaliste, le rejet des institutions démocratiques, la répression de l'opposition et des étrangers et une société civile sous contrôle. Le fascisme a influencé d'autres mouvements totalitaires en Europe : le nazisme allemand, la Phalange dans l'Espagne franquiste, la Garde de fer de Codreanu en Roumanie, le mouvement oustachi en Croatie... Il inspire encore aujourd'hui divers mouvements d'extrême droite dits « néofascistes ».

Référence : [Fascisme, définition](#)

White Power et extrême droite européenne : l'extrême droite s'installe progressivement dans le paysage politique en Europe. Derrière une façade plus souriante et policée qu'autrefois se cache une idéologie demeurée fondamentalement raciste et violente. Les élections européennes de 2024 ont confirmé qu'une vague brune déferle sur l'Europe : 31 % pour le Rassemblement national (RN) en France, 15,9 % pour l'Alternative für Deutschland (AfD), 14,5 % pour le Vlaams Belang belge... Derrière la respectabilité proclamée par leurs têtes d'affiche, ces partis restent liés à une idéologie violente, profondément xénophobe et raciste, inspirée des théories suprémacistes du nazisme ou White Power du Ku Klux Klan. La théorie du « grand remplacement » est largement diffusée dans le grand public. Mais si l'extrême droite européenne apparaît de plus en plus normalisée dans le champ politique, ses liens avérés avec les extrémistes les plus violents et son écosystème de la haine font pourtant peu de doute.

Référence : [White Power - Au coeur de l'extrême droite européenne](#)

POÈME « LIBERTÉ » DE PAUL ELUARD

Paul Éluard est un écrivain engagé pour la justice sociale et l'égalité entre les hommes à l'instar de ses contemporains Aragon, Breton ou Seghers. Le poète soutient la Résistance contre le nazisme et publie des textes destinés aux combattants en encourageant leur cause, en maintenant leur espoir en une possible victoire.

Le poème « Liberté » est un texte emblématique que l'auteur français Paul Éluard a écrit en 1942 pendant la Seconde Guerre mondiale, comme une ode à la résistance face à l'occupation allemande et à l'engagement de chacun dans la lutte pour un idéal.

« Sur mes cahiers d'écolier, Sur les armes des guerriers, Sur la couronne des rois, J'écris ton nom ... Sur l'écho de mon enfance, Sur les merveilles des nuits, Sur les ailes des oiseaux, J'écris ton nom ... Sur mes refuges détruits, Sur mes phares écroulés, Sur les marches de la mort, J'écris ton nom ... Et par le pouvoir d'un mot, Je recommence ma vie, Je suis né pour te connaître, Pour te nommer, Liberté »

Le poème est publié le 3 avril 1942 dans le recueil clandestin *Poésie et vérité* et repris à Londres par la revue gaulliste *La France libre* et parachuté la même année à des milliers d'exemplaires par des avions militaires britanniques au-dessus du sol français occupé, notamment dans les maquis où agissent les résistants.

Paul Eluard, « Liberté »

Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable de neige
J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom

Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert
Sur les nids sur les genêts
Sur l'écho de mon enfance
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits
Sur le pain blanc des journées
Sur les saisons fiancées
J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur
Sur l'étang soleil moisi
Sur le lac lune vivante
J'écris ton nom

Sur les champs sur l'horizon
Sur les ailes des oiseaux
Et sur le moulin des ombres
J'écris ton nom

Sur chaque bouffée d'aurore
Sur la mer sur les bateaux
Sur la montagne démente
J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages
Sur les sueurs de l'orage
Sur la pluie épaisse et fade
J'écris ton nom

Sur les formes scintillantes
Sur les cloches des couleurs
Sur la vérité physique
J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés
Sur les routes déployées
Sur les places qui débordent
J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume
Sur la lampe qui s'éteint
Sur mes raisons réunies
J'écris ton nom

Sur le fruit coupé en deux
Du miroir et de ma chambre
Sur mon lit coquille vide
J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre
Sur ses oreilles dressées
Sur sa patte maladroite
J'écris ton nom

Sur le tremplin de ma porte
Sur les objets familiers
Sur le flot du feu béni
J'écris ton nom

Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises
Sur les lèvres attendries
Bien au-dessus du silence
J'écris ton nom

Sur mes refuges détruits
Sur mes phares écroulés
Sur les murs de mon ennui
J'écris ton nom

Sur l'absence sans désir
Sur la solitude nue
Sur les marches de la mort
J'écris ton nom

Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

Liberté.

Référence :

[« Liberté », poème d'amour devenu hymne de la Résistance](#)

[Vidéo « Liberté \(enregistrement sonore du poème Liberté lu par Paul Eluard\) »](#)

CITÉ MIROIR

Place Xavier-NeuJean / Tram : Sauvenière



La place Xavier-NeuJean, où jadis se trouvait le grand marché aux légumes, regroupe aujourd'hui plusieurs organismes culturels et d'éducation permanente : **Cité-Miroir** (MNEMA/Territoire Memoire), **cinéma Sauvenière** de l'asbl GRIGNOUX et salle de concerts **Reflektor** (musiques contemporaines). La place permet de rejoindre l'**Opéra Royal de Wallonie**.

Le centre éducatif Cité Miroir. Un lieu de débat, d'éducation et de culture en lien avec les valeurs d'idéal démocratique, d'égalité des individus et d'émancipation sociale individuelle et collective. Avec son architecture innovante, l'espace rénové des anciens Bains et Thermes de la Sauvenière est aujourd'hui dédié à la culture, à l'esprit critique et au travail de mémoire.

Depuis 2014, il propose expositions, spectacles, rencontres, parcours immersifs, ateliers, visites animées, événements tournés vers la citoyenneté, le dialogue des cultures et la lutte contre les idées liberticides. La Cité Miroir dispose de lieux d'exposition mais aussi d'une salle de spectacle, d'une bibliothèque et d'une librairie spécialisées, d'un espace restauration, de salles de réunions. Trois associations y cohabitent : l'asbl MNEMA, Les Territoires de la Mémoire asbl et le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

Une exposition permanente **Les Territoires de la Mémoire : « Plus Jamais ça ! »** = Cette expérience immersive fait découvrir l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, la montée du nazisme, les camps de concentration et les centres d'extermination du point de vue de ceux qui ont résisté. La visite suit pas à pas la trajectoire inhumaine des personnes déportées par le régime nazi et nous confronte à la réalité actuelle en questionnant : que faire et comment résister aujourd'hui ?

**Anecdote : Le bâtiment fut initié en 1938 par l'échevin des travaux Georges Truffaut, un résistant, afin d'ouvrir une piscine et des bains publics (les salles de bain sont rares) et fut inauguré en 1942 (architecte Dedoyard dans le style Bauhaus). Les Bains et thermes de la Sauvenière rencontrent un grand succès à l'époque (800.000 baigneurs annuels). NB : au sous-sol, un abri anti-aérien.*

RELAIS CULTURE

L'Opéra royal de Wallonie est avec La Monnaie et le Vlaamse Opera, l'une des trois grandes maisons d'opéra (art lyrique) de Belgique et occupe le bâtiment prêté par la ville depuis 1820.

« L'Opéra en fusion » un projet de création avec 80 jeunes de 14 à 26 ans issus de neuf Maisons de jeunes qui, travaillant durant quinze mois, ont créé un spectacle lyrique sur scène avec danse, théâtre, musique, slam, rap portant des valeurs de bienveillance, émancipation, rigueur, confiance, respect...

EXTRA !

CRIPEL - Le Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères a pour but de promouvoir l'intégration des personnes étrangères, de renforcer la cohésion sociale en favorisant l'égalité des chances, la citoyenneté, l'accès des personnes aux services publics et privés, leur participation sociale, économique, culturelle et politique. Une société interculturelle étant le modèle pertinent d'intégration des personnes étrangères.

« LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS »



« Charte liégeoise contre le racisme » & Déclaration UNESCO

Le 29 mai 1995 le Conseil communal de la Ville de Liège adoptait pour la première fois le texte de la **Charte contre le racisme** à l'unanimité des partis démocratiques :

« Le Conseil communal de Liège s'oppose à toute forme de discrimination raciale, ethnique, philosophique ou religieuse et s'engage à garantir un accès égal pour tous à tous les services de la Ville.

Il s'oppose tout particulièrement à toute forme de discrimination raciale observée, vécue ou commise par le personnel communal dans l'exercice de ses fonctions.

Dans le respect de la Constitution belge, il encourage la participation des personnes de toutes les origines à tous les niveaux de la vie communale. »

La volonté de la Ville de Liège est d'œuvrer au mieux vivre ensemble en créant les conditions d'un dialogue harmonieux entre les Liégeois-es tout en considérant que leur origine culturelle est un atout plutôt qu'un handicap.

La Coalition européenne des Villes contre le racisme, ECCAR, a été lancée le 10 décembre 2004 à l'occasion de la 4^e Conférence européenne des villes pour les droits de l'Homme qui se tenait à Nuremberg, Allemagne.



La montée du racisme et de la discrimination constitue un défi permanent et demeure un enjeu mondial majeur. Selon le Rapport mondial sur le racisme et la discrimination (Global Outlook against Racism and Discrimination) publié par l'UNESCO, la « race » représente 38 % des cas de discrimination signalés au niveau mondial, suivie du genre (33 %), et de l'appartenance ethnique (20 %) tandis que 18 % des cas concernent des agressions physiques.

En 2025, l'**UNESCO** lance l'**Alliance mondiale contre le racisme et la discrimination** : « la paix signifie vivre ensemble dans nos différences de sexe, de race, de langue, de religion et de culture tout en promouvant le respect universel de la justice et les droits humains » !

***Explications :**

C'est quoi le racisme ?

Le racisme joue un rôle majeur dans les processus sociaux générant la **discrimination raciale** définie comme « toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique » (**Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 1965**).



En tant que doctrine, le racisme est le résultat de croyances qui établissent une hiérarchie des races ou des groupes ethniques et fondent des jugements de valeurs sur une différence raciale. Ces constructions théoriques sur la différenciation entre races sont « scientifiquement fausses, moralement condamnables et socialement injustes et dangereuses et que rien ne saurait justifier, où que ce soit, la discrimination, ni en théorie ni en pratique ».

Le droit international reconnaît que tous les êtres humains appartiennent à la même espèce et qu'ils naissent égaux en dignité et en droits (Art.2 de la Déclaration de l'UNESCO sur la race et les préjugés raciaux de 1978).

***INFO :**

Le racisme repose sur une idée fausse de « races ». Scientifiquement, la biologie a montré que la notion de « races » humaines est dénuée de fondement génétique car les différences visibles (couleur de peau, traits physiques) sont superficielles et ne correspondent pas à des groupes génétiquement homogènes. L'humanité forme une seule espèce avec plus de différences génétiques à l'intérieur d'un même groupe dit « racial » qu'entre groupes différents.



Le racisme est une pensée simpliste qui repose sur des stéréotypes (généralisations abusives) et réduit une personne à son origine ou à son apparence, en ignorant sa culture, son histoire personnelle et sa personnalité.

En pratique, le racisme nuit à la cohésion sociale en créant des divisions artificielles qui empêchent des personnes d'accéder aux mêmes droits en justice, aux mêmes chances dans l'éducation ou l'emploi, et alimente des tensions ou des conflits conduisant à des discriminations, à des violences, voire à des génocides.

UNIVERSITÉ

Place du Vingt-Août / Bus : Cockerill



L'ULiège est une université publique fondée en 1817 ancrée dans le développement scientifique, culturel et économique en s'appuyant sur trois piliers : enseignement, recherche et engagement citoyen.

Elle comprend 11 facultés représentant les sciences humaines, les sciences de la santé, les sciences appliquées et la technologie, et accueille 26.600 étudiants dont 24 % d'origine internationale (130 nationalités). Plus de 5.800 employés (dont 16 % de professeurs et 48 % de chercheurs) y travaillent. Avec le CHU cela représente 13.000 emplois. La Salle académique est classée au Patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne.

Reflet de l'ouverture sur le monde extérieur et l'implication citoyenne apportant son soutien moral et symbolique à des causes qui respectent ses valeurs fondamentales, l'Université de Liège a remis les insignes de Docteur honoris causa à plus de 550 personnalités dont Louis Pasteur, Ilya Prigogine, Umberto Eco, Frederico Mayor, François Mitterrand, Nelson Mandela, Yasser Arafat et Shimon Peres, Helmut Kohl, Robert Badinter, Paul Auster, Nancy Huston, Pierre Alechinsky, Agnès Varda, Abdou Diouf, Frank De Winne, Santiago Calatrava, Matthieu Ricard, Pierre Rabhi, Pierre Kroll, Hassan Jarfi, Denis Mukwege, Michel Claise ou Erik Orsenna, ainsi qu'aux associations Amnesty International, Médecins Sans Frontières, World Wide Fund for Nature, International Consortium of Investigative Journalists et Cartooning for Peace.

Le bâtiment central fut construit dès 1717. Sur la façade six sculptures en bronze, allégories des enseignements de l'Université : Arts et Manufactures (roue et marteau), Étude (feuille de papier et plume), Droit (plume et rouleau), Philosophie (livre), Mathématiques (sphère et compas), Médecine (caducée). Devant, la statue du professeur André Dumont (sculpteur Simonis, 1866) en hommage au scientifique qui indique de la main le charbon dans le sol et à ses pieds une lampe en allusion au travail dans la mine. À proximité, la sculpture « Phylactère » (artiste López-Menchero, 2020).

***Anecdote :** place « du Vingt-Août » commémore les exactions commises par l'armée allemande le 20 août 1914 avec 15 civils fusillés et l'incendie et saccage des bâtiments.

RELAIS CULTURE

Le Théâtre de Liège (capacité de 558 places), installé dans les locaux de l'Émulation, est aussi un Centre européen de création théâtrale et chorégraphique.

**Anecdote : Le logo... En juillet 2015, le comité olympique japonais présente le logo officiel des Jeux olympiques d'été de Tokyo 2020. Accusé de plagiat envers le logo du théâtre de Liège, il le retire en septembre de la même année en raison de la controverse générée !*

EXTRA !

La Société libre d'Émulation a été fondée en 1779 pour encourager le goût des arts, des lettres et des sciences par le prince-évêque François-Charles de Velbruck, esprit émancipé et humaniste éclairé, qui se montre favorable aux philosophes et fait se répandre la philosophie des Lumières.

« DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS HUMAINS »



La **Déclaration universelle des droits fondamentaux de l'Homme** adoptée en 1948 par l'ONU, s'applique à tous les êtres humains et consacre l'égalité pour tous les peuples de toutes les nations. Article 26 « Toute personne a droit à **l'éducation** et accès aux études supérieures en pleine égalité ». Article 27 « Toute personne a le droit de prendre part librement à **la culture** et à l'art ».

Le 7 décembre 1948 : Adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : Les États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), réunis à Paris adoptent la Déclaration universelle des droits de l'Homme, un texte définissant les droits de base devant s'appliquer à tous les êtres humains, définis comme « l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations » : droits civils, politiques et sociaux.

La déclaration est marquée par le souvenir des horreurs de la Deuxième Guerre mondiale. Quarante-trois pays d'Europe, des Amériques, du Moyen Orient et d'Asie votent pour la Déclaration. C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que à l'échelle mondiale les États s'entendent sur une définition des droits de base au plan international, de là son caractère universel. La Déclaration universelle des droits de l'Homme a un caractère plus symbolique et politique que juridique.

Son précurseur, la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 adoptée lors de la Révolution française pose les bases juridiques de la nouvelle société française dont les principes se diffuseront ensuite dans toute l'Europe.

Inspirée par la Déclaration d'indépendance américaine de 1776 et empreinte des idées des philosophes des « Lumières » affirmant les droits et libertés dont doit disposer tout être humain dès sa naissance, elle consacre ainsi solennellement la disparition des inégalités des anciens régimes despotiques et féodaux.

Une histoire des déclarations des droits humains.



***Anecdote :** Le **Cylindre de Cyrus**, rédigé en **539 av. J-C** par **Cyrus le Grand** de l'Empire Perse (ancien Iran) est considéré comme le premier document des droits de l'homme. Le **Pacte des vertueux** (Hilf-al-fudul) conclu entre tribus arabes à La Mecque vers **590 apr. J-C** est considéré comme l'une des premières alliances pour les droits de l'homme. Plus récemment, au congrès de **Polleur** (province de Liège) les Franchimontois proclamèrent une **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** lors de la Révolution liégeoise en 1789 !

Référence : [La déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 aout 1789](#)

« ORGANISATION DES NATIONS UNIES »

L'**ONU** est une organisation mondiale née en 1945 (après la Seconde Guerre mondiale), chargée de faire respecter la paix dans le monde. Son siège principal est à New York avec d'autres sièges à Paris, Londres, Rome et Genève.

Aujourd'hui, l'ONU reconnaît 193 pays (soit presque tous les pays du monde) et est la seule « Assemblée des peuples du monde », un lieu de débats où chacun des pays est représenté et, petit ou grand, dispose d'une voix pour voter des résolutions que les États ne sont pas obligés d'appliquer car ces décisions sont des recommandations.

Une mission principale est de calmer les conflits. Lorsqu'une guerre éclate, l'ONU tente d'y mettre fin d'abord par la discussion, ensuite en interdisant toute relation notamment commerciale avec le pays agresseur (embargo) ou, sur décision de son Conseil de sécurité (5 membres permanents, parmi les États les plus puissants : Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie, disposant chacun d'un droit de veto), en autorisant une intervention militaire (en donnant mandat à une coalition internationale) ou par l'envoi de « soldats de maintien de la paix » (Casques bleus) pour faire respecter un cessez-le-feu.

L'Organisation agit également pour l'enfance (UNICEF), la santé (OMS), l'éducation et culture (UNESCO), l'environnement (lutte contre changement climatique, COP) ou les réfugiés (HCR).

Son organe judiciaire est la Cour internationale de justice (La Haye, Pays-Bas) qui peut juger et condamner des États, tandis que la Cour pénale internationale (CPI) a pour vocation depuis 2002 de juger des individus accusés de crime de guerre, de crime contre l'humanité ou de génocide.

***Explications : Pourquoi l'ONU est utile pour la démocratie ?**

Par l'intermédiaire du Conseil des droits de l'homme, l'ONU surveille les violations des libertés fondamentales et veille à la promotion des droits de l'homme. L'ONU apporte un soutien aux élections libres en aidant certains pays à organiser des élections démocratiques (observateurs électoraux, assistance technique). Dans des pays sortant de dictature ou de guerre civile, l'ONU appuie la création de gouvernements représentatifs.

La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) est un texte fondamental adopté par l'ONU, qui sert de référence mondiale pour les libertés, l'égalité, la justice.

L'ONU n'est pas parfaite car certains pays puissants (membres permanents du Conseil de sécurité) peuvent bloquer des décisions (droit de veto) et parfois des résolutions ne sont pas respectées tout comme elle manque parfois de moyens pour intervenir efficacement. Cependant, malgré certaines limites, l'ONU reste le seul cadre mondial pour défendre la paix, les droits humains et la coopération entre nations.



HÔTEL DE VILLE

Place du Marché / Tram : St Lambert



Hôtel de Ville de Liège, surnommé La Violette (du nom de la rue adjacente), construit en 1714 face au Perron, le symbole des libertés liégeoises, situé place du Marché. Au Moyen Âge, la place servait aux tournois chevaleresques, aux festivités de la Principauté et était le lieu des exécutions capitales publiques (dont le sinistre souvenir est perpétué par la joyeuse brasserie A Piloni). L'Hôtel de Ville de Liège a servi de modèle pour – entre autres – les hôtels de ville de Tongres et de Huy.

Un « hôtel de ville » est un édifice dont l'apparition au Moyen Âge correspond au déclin du pouvoir seigneurial de l'époque féodale et à l'octroi de privilèges aux municipalités. C'est là que la bourgeoisie émergente établit avec ostentation le siège du gouvernement de la cité dont un bâtiment monumental symbolise le pouvoir.

***Explications :** Les **libertés communales** désignent les droits et autonomies reconnus aux communes qui leur permettent de prendre des décisions concernant leur fonctionnement et leur développement : Autonomie administrative et financière, Participation citoyenne (élection du municipal par les habitants d'une commune et participation à des consultations publiques), Gouvernance locale (élus municipaux responsables de l'application des lois et des règlements au niveau communal), Relation avec l'État (les communes bénéficient d'une certaine autonomie par rapport à l'État en matière de gestion des affaires locales). L'autonomie communale est une composante essentielle de la démocratie moderne.

***Anecdote** = un « **hôtel** » de ville (maison communale) ou un « **hôtel** » de police (commissariat). Le mot **hôtel** prend racine dans le latin (*hospes / hospitale*) « l'endroit où on accueille » et, à la Renaissance, désigne aussi une demeure particulière où réside un membre de la famille royale. D'une certaine façon, c'est **une demeure officielle qui accueille un personnage important**, les bâtiments avec des fonctions officielles et importantes ont donc hérité en français du mot « **hôtel** ». Pour distinguer d'une maison urbaine luxueuse habitée par une seule famille de l'aristocratie, et éviter l'ambiguïté sémantique, sera créée l'expression « **hôtel particulier** » !

RELAIS CULTURE

Le musée d'ethnologie de la Vie wallonne du XIX^e siècle à nos jours (Cour des mineurs).

EXTRA !

LE PERRON, construit en 1305, surplombe une fontaine du 10^e siècle. et représente les libertés liégeoises (classé patrimoine exceptionnel de Wallonie). Lors de la révolution belge, avec la participation massive des Liégeois à l'insurrection, on y hisse le drapeau liégeois et le drapeau de la Belgique après la victoire contre l'armée hollandaise à Bruxelles à laquelle participe le corps de volontaires liégeois.



Le monument, symbole de la ville de Liège, a inspiré le logo de clubs de sport tels que le RFC Liège football. L'inscription LG, en latin Libertas Gentis signifie « liberté du peuple » (qui inspira le nom du groupe hip hop & rock metal liégeois : « Libertas Gentes »).

Référence : [Le Perron](#)

« SÉCURITÉ ET LIBERTÉS PUBLIQUES »



Le Forum européen pour la sécurité urbaine (Efus) est le réseau européen de collectivités locales dédié à la réflexion, à la coopération et au soutien des élus et de leurs équipes en matière de sécurité urbaine. Créé en 1987, il rassemble près de 250 villes de 17 pays.

Reconnu pour son expertise par les institutions nationales et européennes, l'Efus est un réseau représentatif de la diversité des villes qui favorise les échanges d'expériences entre les collectivités selon le principe : les villes aident les villes.

Forum européen pour la sécurité urbaine : contact@efus.eu / www.efus.eu

MANIFESTE EFUS « SÉCURITÉ, DÉMOCRATIE ET VILLES »

Les valeurs et principes fondant l'action des villes membres de l'Efus affirment **l'alliance indispensable de la sécurité et des droits humains**, ainsi que le rôle central des élus locaux en revendiquant la prévention comme une option rationnelle et stratégique qui favorise la cohésion sociale sur le long terme, tandis que la co-production avec les citoyens est un principe transversal des politiques de sécurité.

Les villes européennes offrent aux citoyens des espaces de sécurité, de liberté et de bien-être uniques au monde. Les villes membres du Forum européen pour la sécurité urbaine (Efus) reconnaissent les bienfaits que la construction européenne a apporté à ses concitoyens, au premier rang desquels **la paix**.

Les autorités locales sont confrontées à travers l'Europe à de nombreux défis, notamment la polarisation et l'augmentation des tensions sociales qui représentent un risque majeur pour nos sociétés. Au quotidien, et avec des moyens de plus en plus contraints, les autorités locales gèrent des crises dans l'urgence ainsi que des défis durables. Les violences dans tous les domaines de la vie sont au premier rang et inquiètent aujourd'hui toutes les collectivités. La vulnérabilité des citoyens, notamment jeunes, face au crime organisé doit inciter à une **mobilisation coordonnée de tous secteurs pour prévenir** et limiter ces violences.

Villes résilientes, citoyens résilients. Une vague d'attentats terroristes perpétrés dans et contre les villes européennes, ont aussi révélé à quel point les citoyens et les villes sont résilients. Les autorités locales ont démontré une formidable capacité de solidarité et d'action. En manifestant leur solidarité, les citoyens donnent espoir dans notre capacité collective à réagir et à prévenir les multiples menaces. Face aux défis sociaux, économiques et sécuritaires auxquels sont confrontées les villes et les institutions européennes, en rejetant le fatalisme d'un climat anxieux, nous assumons la responsabilité d'investir dans des domaines où il existe un potentiel de développement social.

Plus les gens sont intégrés socialement et investis dans leur communauté locale, plus ils se sentent en sécurité. Il est donc important de renforcer ensemble la cohésion sociale car plus une ville est inclusive, plus elle est sûre... Notre réponse à tous les types de violence et de criminalité doit être systématiquement ancrée dans le respect non seulement de l'état de droit, mais aussi des droits humains universels. Aujourd'hui pleinement reconnue comme Objectif de Développement Durable par les Nations Unies, **la sécurité doit être considérée comme un droit humain fondamental** pour lequel il faut trouver un équilibre entre l'immédiateté d'un risque et la nécessité de faire des investissements à long terme pour la société. En tant que telle, lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre du développement social des villes et du capital humain, **la prévention est nécessairement le choix le plus rationnel.**

Référence : [Recommandations thématiques 2025](#)

« LE FAIR PLAY EST UN SPORT ! »

Les acteurs sportifs liégeois se sont mobilisés pour combattre les incivilités et la violence dans le sport, à l'initiative du Conseil communal, autour de l'ASBL **Liège Sport** et du Fan Coaching avec des Fédérations sportives, la Police communale et le Panathlon Wallonie-Bruxelles.

Les auteurs de violence, comme les victimes, sont parfois des jeunes, ou des encadrants, mais aussi des parents ou des spectateurs.

En 2013 un programme d'action avec le « **Pacte liégeois pour un Sport sain, amical et respectueux** » valorisant l'esprit du sport est adopté par tous les clubs sportifs à Liège.

En Province de Liège, on recense plus de 3000 clubs sportifs.

PACTE LIEGEOIS pour un sport sain, amical et respectueux

- 1 Sans adversaires, sans règles, sans arbitres, sans encadrants, sans équipiers, sans matériel, le sport n'existe pas.
Sportifs, Parents, Dirigeants, nous nous engageons à respecter nos adversaires, les règles, les arbitres, nos encadrants, nos équipiers et notre matériel.
- 2 La victoire et la défaite font partie de toute compétition sportive.
Sportifs, Parents, Dirigeants, nous nous engageons à accepter la défaite et à assumer la victoire avec élégance et fair-play.
- 3 Les comportements agressifs, les insultes, les attitudes haineuses, les actes intolérants, racistes et sexistes sont contraires à l'esprit du sport.
Sportifs, Parents, Dirigeants, nous nous engageons à bannir et à condamner toute marque d'intolérance, de racisme, de haine et de violence, ainsi qu'à privilégier le respect.



Le Panathlon Wallonie-Bruxelles diffuse auprès des jeunes générations les plus belles valeurs du sport que sont le Fair-Play, le respect, la solidarité, la fraternité ou l'amitié autour de 3 axes : Enseignement, Sport et Citoyenneté.



« **Sport-citoyen** » se base sur le concept « **Fair-play dans le sport, fair-play dans la vie** » et vise à diffuser des valeurs positives de **promotion de la citoyenneté responsable, de l'encouragement du vivre-ensemble tout en luttant contre les préjugés.**

Le projet s'inscrit dans une dimension de « **peace-building** », donc de pacification de la société et de **lutte contre la polarisation sociale.**

***Explication :** La « polarisation sociale » est un phénomène qui favorise la constitution de groupes opposés les uns aux autres en générant une hostilité (« eux contre nous ») avec un rejet de l'autre et ses différences. Le processus affaiblit la cohésion sociale et est une étape vers la radicalisation conduisant à la violence,

***INFO**

Le **FAN COACHING** est un des plus anciens projets de **prévention sociale de la violence dans le sport** en Europe.

Fondé en 1990 par l'Université et la Ville avec le soutien du SPF Intérieur et de la Fondation Roi Baudouin, il est toujours actif au Standard et au FC Liège animé par une dynamique équipe de terrain.



MUR DES LIBERTÉS

Place Saint-Léonard / Tram : Curtius



Cette œuvre artistique rend hommage aux hommes et femmes qui ont fui la dictature pour des raisons politiques ou économiques en exprimant également leur gratitude pour l'accueil reçu des Liégeois.es.

La phrase « **Dans le drapeau de la liberté, j'ai brodé le plus grand amour de ma vie** » est inscrite en lettres d'acier sur le mur. Une table en acier figurant la carte d'Espagne sert d'outil didactique. La liberté retrouvée et la lutte pour la démocratie sont symbolisées par cette phrase du poète espagnol Federico García Lorca, fusillé en 1936 par des fascistes pour ses opinions progressistes et son homosexualité (phrase dédiée à Mariana Pineda, étranglée par le supplice du garrot pour avoir brodé sur un drapeau « Loi-Liberté-Égalité »).

****Anecdote :** Le site de la Place Saint-Léonard accueillit une prison de 1850 à 1979, surnommée les «cent mille briques», pour la détention de condamnés de droit commun et aussi de prisonniers politiques (v. stèle) comme Julien Lahaut emprisonné en 1913 lors de la grève générale pour le suffrage universel.*

Références :

[Le Mur des Libertés](#)

[Esplanade Saint-Léonard](#)

*INFO

À Liège, il y a aussi...

...la fresque street art de Nelson Mandela (artiste Novadead) en Outremeuse valorisant un faiseur de paix à dimension universelle.



...l'œuvre temporaire, mais intemporelle, « Les Perles Universelles » du pont de Fragnée (2023-2025, artiste Maria Vita Goral) délivrant un message humaniste.



... NB : après deux ans d'exposition publique l'oeuvre temporaire symbolisant la diversité et l'échange entre les cultures a été retirée du pont en avril 2025 pour rejoindre la Collection d'art Uhoda.



...la sculpture « Liège Love City » (2020, artiste Michäel Dans), place République Française, est inspirée de la communication en plongée sous-marine : trois doigts pointés vers le ciel et deux autres, unis en forme de cœur constituent un symbole de déclaration d'amour.

RELAIS CULTURE

Le musée du Grand Curtius (Féronstrée), inauguré en 2009, regroupe les collections d'archéologie et d'arts décoratifs, d'art religieux et d'art mosan, d'armes et du verre ainsi que d'égyptologie. Il occupe le palais Curtius (nom latinisé de Jean De Corte, industriel liégeois et négociant d'armes du XVII^e siècle) et l'Hôtel de Hayme de Bomal (XVIII^e siècle), siège de la préfecture du département Ourthe où Napoléon Bonaparte résida plusieurs fois. Avec 5 000 m² de surface d'exposition pour 5 000 pièces, c'est le plus grand et important musée de la Région wallonne. Musée Grand Curtius

EXTRA !

Enclos National des fusillés (parc Citadelle) via Montagne de Bueren.

Ce site figurant au patrimoine classé comptant 415 tombes de personnes fusillées ou abattues par la Wehrmacht ou la Waffen-SS pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que les poteaux d'exécution, la place d'armes, le souterrain par où arrivaient les condamnés et la fosse commune. La première exécution a lieu le 21 mai 1941 (René Zabeau) et les dernières exécutions le 4 septembre 1944. Tombes notables : Louis Joseph Rademecker : commissaire de police (Sainte-Walburge) dirigeant un service de Renseignement, Raymond Lépouse : agent des Intercommunaux liégeois, membre de l'Armée secrète, Paul Désirant et Nicolas Doyen, résistants du réseau Clarence (dirigé par Walthère Dewé), Mathieu Voncken : aumônier des fusillés.

Référence : [Memorial Enclos des fusillés](#)

**Anecdote : La montagne de Bueren est un escalier en pierre de 374 marches (pente 30 %) perpétuant le souvenir des 600 Franchimontois conduits par Vincent de Bueren, acharnés défenseurs de Liège contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, au 15^e siècle.*

À l'origine, l'escalier permettait un accès rapide de la garnison stationnée à la citadelle vers le centre de la ville en cas d'invasion ou de soulèvement populaire et visait -aussi- à éviter aux soldats de passer par la rue Pierreuse abritant de nombreux estaminets et prostituées. L'escalier relie aujourd'hui les quartiers Féronstrée et Péri en traversant les Coteaux de la citadelle.

« ART FOR PEACE »

L'engagement des artistes pour la paix et contre la guerre a été important à toutes les périodes de l'histoire. En arts graphiques, beaucoup de peintres ont lutté contre la guerre comme Picasso qui dessine plusieurs tableaux sur le thème de la paix (La colombe de la paix) ou Otto Dix qui va peindre des scènes de guerre très réalistes (il a participé à la Première Guerre mondiale). Aujourd'hui Banksy, figure emblématique du street-art, utilise son talent de manière particulièrement touchante contre la dévastation causée par les conflits humains.

L'UNESCO organise depuis 2015 une exposition Art pour la paix (ART FOR PEACE) que l'institution accompagne d'une plateforme de rencontre, de sensibilisation, de réflexion et d'échange entre artistes professionnels de l'art et le grand public : « C'est dans l'esprit des hommes que doivent se construire les défenses pour la paix ».

[L'art pour la paix \(UNESCO\).](#)

L'art au service de la paix ! [Journée internationale de la paix](#) : Le 21 septembre est la Journée internationale de la paix. « **Notre avenir commun, c'est la paix** » des Nations Unies s'appuie sur le pouvoir de l'art pour amplifier les voix du monde entier, promouvant l'unité et l'action collective en faveur de la paix, pour exprimer nos visions d'un avenir pacifique.

Quand on n'a que l'amour pour parler aux canons ... et rien qu'une chanson pour convaincre un tambour

Jacques Brel 1956

Vous voulez la paix : créez l'amour

Victor Hugo (1802 - 1885)

Références :

[Article : Représenter et penser la paix ?](#)

[Le street art contre la guerre et pour la paix](#)

L'ART POUR LA PAIX ... À TRAVERS LE MONDE !



Dancing To Freedom,
Jolly Kunjappu, 1990, East Side Gallery, Berlin



La Ronde De La Jeunesse,
Pablo Picasso, 1961



Flower Thrower,
Banksy, 2003, Cisjordanie



Non-Violence,
Carl Reuterwärd, 1980, New York



Imagine,
Lennon Wall, Prague



Know your rights,
Dr Revolt, 2003, 7th street New York

LE « B3 » CENTRE DE RESSOURCES ET DE CRÉATIVITÉ BOULEVARD DE LA CONSTITUTION

Place des Arts / Bus : Bavière



Dans un espace de 8.000 m², ce bâtiment culturel et éducatif inauguré en 2023 par la Province de Liège sur le site de l'ancien hôpital de Bavière propose au public 600.000 ouvrages (dont les livres de l'ex-bibliothèque des Chiroux). Il regroupe un centre de Ressources avec livres et médias musicaux ainsi que : espace numérique, forum d'actualité, artothèque (œuvres d'arts), agora, salle polyvalente, salle d'exposition ; espace brasserie, fab-lab consacré à la création artistique, espace digital et zone de co-working.

***Anecdote : Le B3 tire son nom du site de Bavière où il est situé. Le chiffre 3, outre les trois piliers « Découvrir, Créer et Entreprendre », représente aussi le « Tiers-lieu » (The Third Place) = un environnement social de proximité venant après la maison (premier lieu) et le travail (deuxième lieu). En sociologie urbaine, ce concept du tiers-lieu est important pour la démocratie et l'engagement civique en instaurant des espaces fixes où les individus se rencontrent et échangent de façon informelle (« Il y a la maison, le travail et... le B3! », Sudinfo, 20 juin 2023).**

*Explication : pourquoi les BIBLIOTHÈQUES ?

Depuis toujours, les humains conservent et partagent leurs connaissances. Dans l'Antiquité, en Mésopotamie, on conservait des textes gravés sur des tablettes d'argile dans les temples.

À Rome, les scribes rassemblaient des rouleaux de papyrus. En Grèce, les érudits organisaient et classaient leurs textes. La plus célèbre est la bibliothèque d'Alexandrie au III^e siècle av. J.-C. qui visait à rassembler tous les livres du monde connu.



Au Moyen Âge, dans les monastères les moines copiaient les manuscrits à la main sur des parchemins limités aux religieux. À partir du XII^e siècle avec la création des universités, des bibliothèques plus ouvertes sont réservées aux étudiants et aux professeurs. Surtout, l'invention de l'imprimerie vers 1450 permet de produire des livres en plus grand nombre.

La Renaissance est une période d'effervescence des idées et de leur diffusion, de grandes bibliothèques se créent et se développent un peu partout en Europe. Le siècle des Lumières avec son essor intellectuel favorise l'édition et la communication des idées, les États créent de grandes bibliothèques nationales. Peu à peu, les bibliothèques ne sont plus réservées aux érudits ou aux riches et deviennent des lieux publics. En Belgique la loi « Jules Destrée » (1921) transforme les bibliothèques populaires en un véritable service public en créant des centaines de bibliothèques.

Au XX^e siècle les bibliothèques municipales jouent un rôle essentiel pour l'éducation et la culture en offrant à tous un accès gratuit de la connaissance. Aujourd'hui, avec le numérique on peut consulter des livres en ligne ou écouter des livres audios. Les bibliothèques sont aussi devenues des lieux de vie, avec des animations, des expositions, et des espaces de travail accessibles à tous.

*INFO

« La bibliothèque humaine : créer du lien social en luttant contre les préjugés ! Une bibliothèque vivante est un nouveau concept où des personnes, des « livres vivants », partagent leurs expériences et leurs histoires avec des « lecteurs » dans un cadre de dialogue et d'échange. L'objectif principal est de lutter contre les préjugés et la stigmatisation en favorisant la rencontre et la compréhension mutuelle. »

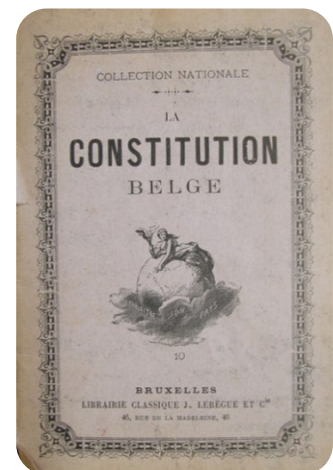
[The Human Library Organisation \(Ronni Abergel, Copenhague\)](#)

« LA CONSTITUTION BELGE (1831) »

Les droits et libertés fondamentaux dont disposent tous les Belges sont dans **la Constitution votée par le Conseil National en 1831** dans la foulée de l'indépendance de la Belgique. La constitution affirme la suprématie de ces droits, notamment face aux cours et tribunaux.

La Cour constitutionnelle veille à la protection de ces droits, elle peut annuler les lois qui ne les respectent pas.

- Les Belges sont égaux devant la loi et ne peuvent être discriminés. Ils ont le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine.
- L'égalité des femmes et des hommes est garantie.
- Les Belges disposent de la liberté individuelle.
- Les Belges ont droit à la propriété privée. Ils ont le droit au respect de leur vie privée et familiale. Ils peuvent se réunir et s'associer librement. La liberté de culte est garantie : nul ne peut se voir interdire ou contraindre à respecter une religion.
- L'enseignement, la presse et l'emploi des langues sont libres.



Référence : [La constitution belge](#)

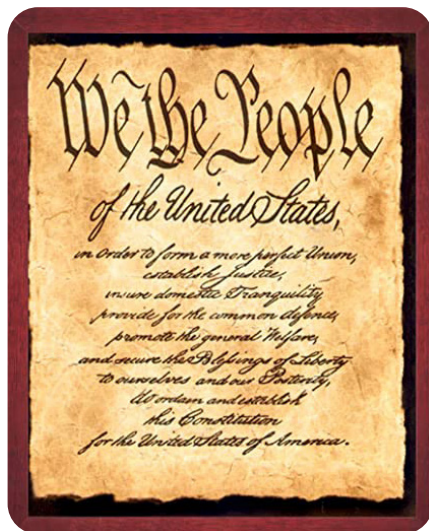
Les droits, les devoirs et libertés qui y sont consacrés fondent la communauté des citoyens. La Constitution protège les DROITS fondamentaux et fixe les libertés individuelles, d'association, d'enseignement, de culte, de presse.

La Constitution votée par le Conseil National le 7 février 1831 est le pilier de la démocratie moderne en Belgique et l'une des plus anciennes d'Europe.

La Constitution détermine les DEVOIRS liés au respect des lois concernant tous les citoyens et la vie en commun.

*** Explication : Pourquoi une constitution est importante pour la démocratie ?**

Une Constitution est la loi fondamentale d'un État qui organise le fonctionnement des institutions (roi, gouvernement, parlement, justice...), définit les droits et libertés des citoyens, et établit les principes fondamentaux du pouvoir (séparation des pouvoirs, souveraineté nationale, etc.). Une Constitution limite le pouvoir (personne n'est au-dessus de la loi), garantit les droits fondamentaux (liberté d'expression, égalité devant la loi, droit de vote), organise la séparation des pouvoirs (Législatif qui fait les lois, Exécutif qui applique les lois et Judiciaire qui fait respecter les lois) et assure la stabilité d'un État (règles politiques connues et approuvées).



La Constitution belge de 1831 est l'une des plus libérales et progressistes de son époque. Elle s'inspire de la Constitution française de 1791 (séparation des pouvoirs, Montesquieu) et la Constitution américaine de 1787 (libertés individuelles garanties et pouvoirs équilibrés entre président et congrès) qui reste la première constitution écrite moderne encore en vigueur.

Dans la Grèce antique (Athènes) et Rome antique (République romaine) une forme de démocratie avec des règles et des lois fondamentales existait déjà.

EXTRA !

République Libre d'OUTREMEUSE

(île « entre Ourthe et Meuse », en wallon « Dju d'la Mouse »)

La République Libre d'Outre-Meuse est née en 1927 après un voyage à Paris de journalistes liégeois et de personnalités du quartier qui, séduits par les activités de la Commune Libre de Montmartre, décidèrent de créer une association similaire avec les groupements folkloriques d'Outre-Meuse.



Avec l'objectif de pratiquer la philanthropie et valoriser le folklore local notamment en organisant chaque année la « fête du 15 août en Outremeuse » (plus de 200.000 participants). La République est à la base de la création de l'Académie de musique Grétry (1927), du monument au général Bertrand (1934) et du monument Tchantchès (1939).

RELAIS CULTURE

Musée Tchantchès

***Explication :** « **TCHANTCHÈS & NANESSE**, le célèbre couple de marionnettes ». Une tranche de folklore liégeois !

Tchantchès (« Francwès » = François) est un personnage légendaire dont l'apparition remonte au 8^e siècle. Selon la légende, il serait né le 25 août 760 entre deux pavés du quartier d'Outre-Meuse. Comme le petit bonhomme n'apprécie pas l'eau, son père lui fait goûter, avec succès, un biscuit trempé dans le pèkèt (alcool liégeois aux baies de genévrier), ce qui lui donne une soif ardente pour la vie !



Devenu adulte, il participe à de nombreuses aventures avec ses fidèles compagnons, l'empereur Charlemagne et Roland le preux chevalier dont la mort à la bataille de Roncevaux le rend inconsolable. Emporté à l'âge de 40 ans par la grippe « espagnole » (en réalité « chinoise »), Tchantchès repose près de la place de l'Yser au pied du monument qui lui est dédié. Regretté par toute la population, il est resté le prototype du vrai liégeois : mauvaise tête, esprit frondeur, grand gosier, ennemi du faste et des grandes cérémonies, farouchement indépendant, mais cœur d'or et prompt à s'enflammer pour toutes les nobles causes.



Nanesse (Agnès), la *binamèye crapåde* (gentille fiancée) de Tchantchès, est une « botteresse » (porteuse sur son dos d'une hotte avec fruits ou légumes) chaussée de sabots et portant les vêtements des ouvrières liégeoises de la fin du 19^e siècle. Elle est pleine de bon sens, courageuse à l'ouvrage, sévère, excellente cuisinière et un peu jalouse. Femme de caractère, à la maison c'est Nanesse qui « porte la culotte » et sa poêle à frire ne sert pas qu'à faire des *boûkèttès* (crêpes). Héritage de la société patriarcale, son rôle est cependant secondaire car elle n'apparaît que dans des épisodes de la vie commune avec « son homme ».

Référence : www.tchantches.be

EN CONCLUSION : UNE RÉFLEXION POUR AVANCER...

L'exposition thématique permanente « Parcours Démocratie, Tolérance et Libertés » propose un circuit urbain en plein air à travers sept lieux emblématiques du centre-ville de Liège. Elle met en lumière des valeurs fondamentales telles que la paix, l'égalité et la solidarité, socles du vivre-ensemble. Elle se veut également un rempart symbolique contre les extrémismes politiques ou religieux qui conduisent à la violence.

Ce projet s'inscrit dans une démarche citoyenne engagée pour le progrès social. Dans un contexte contemporain marqué par l'instabilité et dans un monde saturé de bruit médiatique, traversé par les crises climatiques et migratoires, les conflits armés, le terrorisme et les bouleversements économiques, souvent exacerbés par le populisme, nous choisissons de miser sur l'intelligence collective et la capacité d'action des citoyennes et citoyens en faveur d'un changement positif.

Lors de nos ateliers « Young Cities » avec des jeunes de la génération Z (adolescents succédant aux « millenials », jeunes adultes nés à l'ère du numérique) une question s'est imposée : que faire face à un monde dont l'équilibre semble de plus en plus fragile et l'avenir incertain ?

Notre expérience nous enseigne que la force d'un projet de prévention sociale réside dans sa capacité à éveiller les consciences, à rassembler les énergies, à donner du sens à l'action. Car c'est en révélant le potentiel de chacun que l'on favorise l'élévation d'une communauté.

Les sociétés ont toujours avancé grâce à des femmes et des hommes qui ont osé. Martin Luther King, Nelson Mandela, Simone Veil : autant de figures inspirantes qui, par leur courage et leur engagement, ont marqué l'histoire en incarnant la justice, l'égalité, la dignité humaine. Mais face à ces voix qui élèvent une société, il y a aussi celles qui divisent. L'histoire porte les traces sombres de discours de haine : Hitler à Nuremberg, Khomeini à Téhéran, ou encore Radio Mille Collines au Rwanda. Ces mots ont généré la haine, le racisme, la violence et la mort. L'être humain porte cette dualité : capable du pire lorsqu'il est manipulé dans ses peurs, mais aussi du meilleur lorsqu'il s'engage au service du collectif.

À l'ère de la surinformation et de la communication instantanée, les messages simplistes deviennent des armes. En quelques clics, les fake news et la désinformation propagent la peur, la méfiance et la haine, minant la confiance dans nos institutions.

Or, notre identité ne se construit pas en vase clos. Elle se forge dans la relation à l'autre. L'histoire montre que les comportements d'empathie et de coopération sont ceux qui ont permis aux sociétés humaines de progresser.

Un acte de courage, même isolé, peut faire basculer le cours de l'histoire : Rosa Parks seule dans un bus d'Alabama, l'étudiant inconnu de Tian'anmen, une jeune femme brûlant son hijab en Iran... Leur force ne résidait ni dans la puissance ni dans la renommée, mais dans la volonté inébranlable de dire non aux injustices. Jadis, Gandhi comme symbole de la lutte pacifique ou des résistants tels que Jean Moulin, Sophie Scholl et Walter Dewé, aujourd'hui, Malala Yousafzai face aux talibans, ont risqué leur vie pour oser s'exprimer. Ces figures nous rappellent que l'engagement d'un individu peut faire naître un mouvement collectif pour une société plus juste.

Mais au-delà de ces figures emblématiques, il y a les « personnes ordinaires », dont les gestes, souvent anonymes, sont essentiels. Chacun d'entre nous porte une part de responsabilité. Le changement commence par la prise de conscience. Renoncer à cette liberté de conscience, c'est déjà abdiquer.

Dans ce monde en recherche d'une boussole, nous affirmons avec conviction que l'humain reste fondamentalement capable d'altruisme et de solidarité. C'est à chaque citoyen de participer activement à la construction d'une société plus juste. Comme le résume la philosophie africaine UBUNTU : « Je suis parce que nous sommes. », cette phrase appelle à l'humilité : être soi grâce aux autres, et dans le respect des autres.

Chaque 8 mai, nous commémorons la libération des camps nazis, symboles extrêmes de la déshumanisation, de l'enfermement arbitraire, de la souffrance systématisée et de l'extermination. Nous célébrons aussi la fin de la Seconde Guerre mondiale et le début d'une paix durable en Europe, qui perdure depuis 80 ans. Notre génération a grandi dans cette paix. Elle a vu la chute du Mur de Berlin, la fin de l'apartheid, l'affaiblissement des dictatures. Un monde imparfait, certes, mais en progrès.

Aujourd'hui, les repères s'estompent. Des régimes autoritaires réapparaissent et les rumeurs d'un risque de guerre circulent aux portes de nos villes européennes. La démocratie semble vaciller, le consensus autour de la tolérance se fissure. Et pourtant, nous sommes les héritiers d'un monde fondé sur la liberté, la résistance à l'obscurantisme et à l'injustice.

C'est ensemble, en croisant nos regards, mobilisant nos énergies et mutualisant nos actes, que nous pourrons faire évoluer la société. Chacun, dans son quotidien – en famille, entre amis, au travail – peut choisir de ne pas détourner les yeux, de rester fidèle à ses valeurs, de défendre la démocratie et la justice sociale. Refuser l'indifférence. À l'aube de ce 21^e siècle, choisissons d'être du bon côté de l'Histoire.

Soyons un grain de sable qui déplace une montagne de tolérance ou un flocon qui déclenche une avalanche de solidarité.

Ce Parcours Démocratie, Tolérance et Libertés a été conçu dans cet esprit.

Manuel COMERON, juin 2025

Au fond, nous sommes tous des êtres collectifs. Tous nous devons recevoir et apprendre autant de ceux qui étaient avant nous que de nos contemporains.

Johann Wolfgang von Goethe (1749-1832)

La tyrannie c'est quand un seul homme prend la liberté pour lui aux dépens de tous les autres, notre devoir est de combattre sans trêve pour cette liberté sans cesse contestée.

Albert Camus (mai 1945, revue Combat)

INVITATION À VISITER AUSSI...

RELAIS CULTURE

À proximité de chaque site une institution publique à dimension culturelle et de grand rayonnement

- Musée d'art La Boverie
- Orchestre Philharmonique Royal de Liège
- Les Grignoux
- Opéra Royal de Wallonie
- Théâtre de Liège
- Musée de la Vie Wallonne
- Musée Grand Curtius
- Musée Tchantchès

PARCOURS « EXTRA ! »

À proximité de chaque site un lieu mémoriel d'exception en lien avec la thématique.

- Mémorial Interallié à Cointe
- Mémorial Walther Dewez (Thier-à Liège)
- Enclos des fusillés (parc de la Citadelle)
- CRIPEL (Intégration Etrangers)
- Société Libre Emulation
- Le Perron
- Enclos National des fusillés (parc Citadelle) via Montagne de Bueren
- République Libre d'Outremeuse

TEXTES À DISPOSITION...

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES : charte, manifeste, déclaration ou poème

Des documents diffusant des principes ou des valeurs qui peuvent servir de référence ou de guide.

- Charte 'égalité femme-homme' de la ville de Liège (2001)
 - Poème « Liberté » de Paul Eluard
 - Charte contre le racisme de la Ville de Liège
 - La Déclaration universelle des droits fondamentaux de l'Homme
 - Manifeste EFUS « sécurité, démocratie et villes »
 - Pacte liégeois pour un Sport sain, amical et respectueux
 - Journée internationale de la paix : l'art au service de la paix
 - La constitution belge (1831)
-

REMERCIEMENTS

Notre chaleureuse reconnaissance et sincère gratitude à :

- Sarah Debouny, Frédérique Haleng, Chloé Kim, David Legros, Yves Rogister pour leur relecture inspirée et correction attentive de la brochure pédagogique en soutien du projet ;
- Salomon Aktan, Hassan Bousseta, Dominique Delhauteur, Pascal Durand, Jérôme Gherroucha, Colin Gilissen, Sophie Jost, Nicolas Kurevic, Philippe Raxhon, Thierry Roland, Catherine Schlitz, Régis Simon pour leur éclairage d'expertise et réflexion spécifique quant au choix des thématiques et sélection des sites symboliques ;
- Béatrice Bouharmont, Manuel Comeron, Laurence Comminette, Sandrine Conradt, Willy Demeyer, Sandra Gasparotto, Fabienne Glowacz, Jean-Michel Heuskin, Christophe Mairesse, Vincent Rodes pour leur implication dans la prévention sociale de l'extrémisme violent à travers l'activité City-Prev ;
- Amélia Aracelia, Ali Arbioui, Gayané Bertrand, Halima Bougarfaoui, Oumayma Bougarfaoui, Dorian Dechef, Chloé Kim, Martin Larose, Sargis, Muradyan, Franck Njoumini, Marta Sokolowska pour leur engagement citoyen contre la polarisation violente et contribution à l'action Young-Cities ;
- Erdem Yagan et l'équipe du Service Communication de la Direction Stratégie et Développement de la Ville de Liège pour la réalisation professionnelle du dépliant et de la brochure du parcours Démocratie, Tolérance et Libertés.

RELAIS CULTURE et parcours EXTRA !



PLAN DE PRÉVENTION DE LA VILLE DE LIÈGE

Rue Lonhienne, 14 – 4000 Liège
04 238 50 26 / plandeprevention@liege.be

